

PROGRAMME DE FORMATION

Chariots automoteurs de manutention - CACES R.489

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation R.489

Public et pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

- 3 à 5 jours (soit 21 à 35 heures) selon niveau et catégories choisies

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux (voir cahier des charges plateau technique)
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Mise en situations et exercices pratiques
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Evaluation

- Évaluation continue et épreuves certificatives

Equipements de protection individuels

Chaussures de sécurité, gants, plus EPI obligatoires de l'entreprise

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- Les règles d'utilisation, de conduite et de manœuvre des chariots élévateurs
- Les règles de circulation dans l'établissement
- Les conditions d'utilisation et d'entretien,
- les instructions et consignes de circulation en vigueur dans la société.

Les préparer au test CACES.

Contenu

I / Partie théorie

Décret 98.1084 du 02/12/1998,
Recommandation CNAMTS R.489,
Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

- Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc.
- Les responsabilités pénales en cas d'accident
- La réglementation et circulation sur la voie publique
- Les différentes catégories de chariots et leur caractéristique
- Les équipements adaptables aux chariots
- Les principaux organes d'un chariot élévateur et les dispositifs de sécurité
- Les différents types de palettes et leur utilisation
- Les opérations de prise de poste et de fin de poste
- Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1^{er} niveau
- Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot
- La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs

II / Partie pratique

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie de chariots concernée par la formation.

- Opération de prise de poste
- Opération de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications)
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Opération de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.489

Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.